

Projet
de loi de finances
pour 2003

Secteur public
de la communication
audiovisuelle

Ce document est publié en application de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée et complétée, notamment par la loi n° 2000-719 du 1^{er} août 2000.

■ Son article 53 dispose :

« Un rapport du Gouvernement sur la situation et la gestion des organismes du secteur public est annexé au projet de loi de finances. Ce rapport présente un bilan détaillé de l'exécution de chacun des contrats d'objectifs et de moyens de ces organismes. Il fournit pour les sociétés France 2, France 3 et La Cinquième des prévisions de recettes et de dépenses en précisant notamment le produit attendu des recettes propres de ces sociétés. »

Le présent rapport est en conséquence celui d'une période de transition, un bilan de première année d'exécution d'un contrat ne pouvant être réalisé que pour l'INA, qui avait contracté avec l'État en anticipation de la loi du 1^{er} août 2000 :

- en matière de bilan détaillé de l'exécution des contrats d'objectifs et de moyens : l'INA a conclu avec l'État un contrat d'objectifs et de moyens le 27 avril 2000. Un bilan complet et exhaustif de la deuxième année d'exécution du contrat d'objectifs et de moyens de l'Institut est donc présenté en accompagnement du projet de loi de finances pour 2003.
- en ce qui concerne les autres organismes, une analyse plus classique à partir notamment de l'activité et des comptes sociaux est effectuée. En effet, France Télévisions et Arte France ayant respectivement signé leur contrat d'objectifs et de moyens en décembre 2001 et mars 2002, les premiers éléments d'exécution de ces contrats ne seront connus que courant 2003 lors de l'analyse de l'exécution 2002.

■ En outre, ce fascicule est présenté à l'appui de l'article du projet de loi de finances pour 2003, par lequel le Parlement approuve la répartition du produit de la redevance pour droit d'usage affecté au service public de la radiodiffusion sonore et de la télévision et le montant attendu de recettes provenant de la publicité.

■ Il présente également un bilan de l'action audiovisuelle extérieure de la France, en application de l'article 79 de la loi de finances initiale pour 1997.

Table des matières

TITRE I

Rapport du Gouvernement sur la situation et la gestion des organismes du secteur public de la communication audiovisuelle en application de l'article 53 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986, modifiée et complétée, relative à la liberté de communication	7
Résultats financiers de l'exercice 2001 et situation au 30 juin 2002	9
Rapport du Gouvernement	11
Évolution de l'activité et de la situation financière des sociétés en 2001	11
Holding Histoire (Histoire)	11
Audience	16
Résultats	17
Le financement d'une grille de programmes de soirée alliant l'ambition éditoriale et la proximité avec les téléspectateurs, le développement progressif d'une grille de journée comportant des programmes spécifiques en particulier pour les après-midi et les matinées du week end	17
Résultats financiers de l'exercice 2001	31
Fonds propres à l'ensemble	39
Situation au 30 juin 2002	69
Annexes aux résultats financiers de l'exercice 2001	79
États financiers prévisionnels pour 2003	85
Présentation du budget des organismes	85
Tableaux récapitulatifs	91
Répartition en 2003 des crédits ouverts sur le compte d'emploi	93
TITRE II	99
Rapport du Gouvernement sur l'action audiovisuelle extérieure en application de l'article 79 de la loi de finances initiale pour 1997	99

TITRE I

**Rapport du Gouvernement sur la situation
et la gestion des organismes du secteur public
de la communication audiovisuelle
en application de l'article 53 de la loi n° 86-1067
du 30 septembre 1986, modifiée et complétée,
relative à la liberté de communication**

**Résultats financiers
de l'exercice 2001 et situation au 30 juin 2002**

**Rapport du Gouvernement
sur la situation et la gestion des organismes
du secteur public
de la communication audiovisuelle**

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS EN 2001

Institut national de l'audiovisuel (INA)

Activité

L'année 2001 a constitué le deuxième exercice d'exécution du contrat d'objectifs et de moyens (COM) conclu entre l'État et l'Institut le 27 avril 2000 pour la période 2000-2003.

Le bilan de l'année 2001 montre que l'INA a atteint 82 % des objectifs qui lui étaient assignés. Ainsi, la société a su maîtriser ses coûts de fonctionnement, ses effectifs et sa masse salariale en particulier, engager d'importants investissements et, partant, améliorer sa productivité.

Le rapport d'audit réalisé par un organisme tiers (CEP Systèmes) permet de constater que, sur 44 indicateurs, 18 dépassent les objectifs 2001 : il s'agit essentiellement des indicateurs de coûts ou de chiffres d'affaires. L'ensemble des objectifs en termes de gestion financière ont été atteints, voire anticipés.

Par ailleurs, il faut souligner que l'INA est aujourd'hui en pointe au sein de l'audiovisuel public sur la voie de la révolution numérique. En engageant deux chantiers ambitieux, le Plan de sauvegarde et de numérisation (PSN) et la chaîne de Sauvegarde-Numérisation-Communication (SNC), l'INA a su satisfaire à ses obligations légales et répondre plus efficacement aux exigences de ses clients, avec des délais de livraison de programmes raccourcis (5 jours en moyenne contre 5 semaines auparavant) et des baisses de tarifs non-négligeables.

Au regard des objectifs ambitieux fixés par le COM, les indicateurs concernant le processus de numérisation mettent en valeur des résultats globalement satisfaisants. Le seul point d'ombre est le retard dans le projet de mise en ligne interne et externe d'archives (le processus devait être opérationnel à la rentrée 2001, ce qui n'a pas été le cas).

On notera, en revanche, que les retards sur la sauvegarde constatés en 2000 sont en voie de résorption (l'objectif 2001 d'heures de télévision et de radio sauvegardées sur support numérique a presque été atteint).

Enfin, la réorganisation des activités de recherche, de production et de formation a porté ses fruits, et les résultats des indicateurs illustrent la bonne maîtrise de la mission n° 3 inscrite dans le COM « diffusion de l'innovation ».

Il est à noter que les bases de nouvelles relations avec France Télévisions ont été établies dans le cadre des conventions signées le 14 septembre 2001 entre le groupe et l'Institut.

Analyse de la gestion

Les chiffres clés de l'INA pour 2000-2001

(en millions d'€)

	2000	2001
Résultat « budgétaire »	5,9	7,5
Résultat d'exploitation	- 0,7	- 2,2
Résultat financier	1,2	1,1
Résultat exceptionnel	0,7	2,8
RESULTAT net comptable	0,2	1,7
Fonds de roulement	8,5	6,1
BFR	- 26,2	- 22,1
Trésorerie au 31/12	34,8	28,2
Effectifs permanents moyens au 31/12	1 036,0	1 016,0
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	63,2 %	65 %

Les comptes 2001 de l'INA se soldent par un excédent budgétaire de 7,5 M€, et un résultat net comptable de 1,7 M€ (l'écart entre les deux résultant essentiellement de la prise en compte de certaines dotations aux provisions et amortissements).

On notera une amélioration exceptionnelle de 8,7 % des recettes contractuelles (40,3 M€) par rapport aux objectifs du COM et de 3,4 % par rapport à l'exécuté 2000. Cette bonne performance intègre toutefois des produits exceptionnels (3,62 M€), tels que celui de la cession en 2001 de la Bourse à l'emploi et d'Imagina.

Les charges de personnel sont en retrait de 1,1 M€ par rapport au montant du COM. Dans le détail, on constate une progression de 8,16 M€ des charges de personnel occasionnels, mais cette hausse est largement compensée par une diminution sensible des charges de personnel permanent (45,9 M€). Ces économies correspondent à une nouvelle diminution des effectifs. Les autres charges sont sensiblement supérieures aux prévisions du COM : c'est le cas des achats et services extérieurs (+ 1,8 M€, du fait de la restructuration de Bry I) et des impôts (+ 0,8 M€, les charges des prêts au logement ayant été comptabilisées à tort en immobilisation de 1994 à 2001). Il est à noter que les augmentations des postes de charges par rapport au COM proviennent également du fait d'un financement effectué en partie par reprises sur provisions qui ne sont pas comptabilisées dans le budget de l'INA.

L'analyse par activité montre que l'ensemble des centres de coût sont tenus, et en général à la baisse sauf les charges directes de l'activité de formation qui augmentent légèrement. Les charges de dépôt légal (8,3 M€) sont conformes au COM.

Notons également que le chiffre d'affaires d'INA formation (7,24 M€) correspond aux objectifs du COM. Celui des droits et archives (23 M€) est supérieur de 1,37 M€ au montant du COM. Concernant les soldes intermédiaires de gestion, on note une dégradation du résultat d'exploitation, s'expliquant par la diminution de l'excédent brut d'exploitation et des reprises sur provisions d'une part, ainsi que par l'augmentation des dotations aux amortissements et provisions d'autre part. Le résultat financier se stabilise, tandis que le résultat exceptionnel s'améliore du fait des cessions intervenues en 2001.

La structure financière se caractérise par une grande stabilité de l'ensemble des flux. Le fonds de roulement est en retrait de 2,4 M€ par rapport 2000. Le besoin en fonds de roulement, déjà négatif en 2000, se dégrade et retrouve son niveau de 1999 tout en restant négatif, du fait d'une diminution des dettes financières conjuguée à une augmentation des créances clients. La trésorerie se dégrade en conséquence, restant toutefois à un niveau confortable.

France Télévisions

Activité

Le contrat d'objectifs et de moyens (COM)

Le 20 décembre 2001, l'État et France Télévisions ont signé un contrat d'objectif et de moyen pour la période 2001-2005.

Réaffirmant les missions assignées à la télévision publique, ce contrat fixe le cadre du développement du groupe pour la période 2001-2005 et s'articule autour de six missions principales.

- assurer la diversité et la spécificité des programmes, avec le souci de privilégier les programmes de découverte et de décryptage ;
- placer le téléspectateur au centre du dispositif élaboré en développement la politique de médiation et en s'adressant à tous les publics ;
- déployer une offre publique sur le réseau numérique terrestre ;
- mener une stratégie de partenariats et de développement axée sur le redéploiement des chaînes thématiques payantes, l'optimisation de la gestion des filiales et sur une meilleure visibilité des programmes à l'international ;
- poursuivre une politique des ressources humaines ambitieuse ;
- optimiser la gestion pour accompagner les développements stratégiques du groupe.

En termes financiers, la programmation de la ressource publique dans le cadre du contrat permet une meilleure visibilité et donne de nouveaux moyens à France Télévisions.

Le contrat a prévu une progression de la ressource publique allouée au groupe de 3,47 % en moyenne annuelle sur 2001-2005.

Toutes choses égales par ailleurs, la ressource publique doit croître de 3.1 % par an, plus une part variable comprise entre 0,4 % à 0,6 % versée en début d'année suivante (à compter de 2003) si le groupe a respecté les objectifs du contrat. Une dotation en capital est prévue dans le cadre de la création des chaînes pour le numérique hertzien.

Cependant, le décalage du lancement de la télévision numérique terrestre et donc du démarrage des projets de France Télévisions autorise un lissage de l'attribution des ressources publiques tout en maintenant les moyens nécessaires à consacrer aux programmes des chaînes existantes de France Télévisions. En outre, le repli du marché publicitaire en 2002 a conduit à adopter un budget 2002 inférieur à ce qui était prévu pour cette année dans le COM.

De son côté, afin d'assurer sa part de l'effort nécessaire au financement du développement du groupe, France Télévisions s'est engagé à réaliser des économies et des synergies d'un montant minimum de 249,7 M€ dont un tiers est lié aux synergies réalisées grâce aux développements sur la télévision numérique terrestre. La première étape du plan d'économies et de synergies a été présentée au conseil d'administration du groupe le 11 avril 2002.

Enfin, sur une base de responsabilité mutuelle, le contrat d'objectifs et de moyens vise à moderniser le mode de contrôle de l'actionnaire sur la gestion du groupe. Ainsi France Télévisions dispose d'une autonomie de gestion et les modalités de contrôle *a posteriori* par l'État sont renforcées. Chaque année, à partir de 2002, l'exécution du contrat fera l'objet d'un audit indépendant.

La poursuite de la mise en place opérationnelle du groupe.

L'année 2001 est le premier exercice opérationnel pour France Télévisions SA.

Conformément à la loi du 1^{er} août 2000, les services de la holding ont été structurés en distinguant les fonctions « holding » (couvertes par des redevances de gestion représentant

0,62 % du chiffre d'affaires des cinq filiales) et les fonctions communes (refacturées au prix de revient selon une clé de répartition aux trois sociétés de programmes).

En complément de ses principales missions d'orientation et de coordination, France Télévisions SA peut porter des opérations « groupe ». Ainsi, en 2001, elle a conduit le projet numérique, la campagne institutionnelle, le changement d'identité visuelle et la mise en place d'un service commun de relation avec les téléspectateurs.

La SA s'est dotée cette année d'un outil comptable, d'une organisation budgétaires et de procédures financières permettant le suivi et la maîtrise de ses dépenses. Elle n'a pas eu de salarié en 2001, les collaborateurs étant mis à disposition et refacturés par les chaînes.

L'organisation financière du groupe a été poursuivie avec l'instauration d'un système d'information de gestion, la création d'un groupe d'intégration fiscale (composé de dix-sept sociétés qui, pour la première fois en 2001, ont transféré à France Télévisions SA leur charge ou produit d'impôt) et la centralisation de la trésorerie du groupe.

Enfin, le conseil d'administration de France Télévisions a décidé la création d'un comité d'audit qui s'est réuni trois fois en 2001.

Le périmètre de France Télévisions

Le tableau ci-dessous présente les filiales et participations de France Télévisions. Il convient de rappeler que les sociétés nationales de programme (France 2, France 3 et France 5) sont des filiales à 100 % de France Télévisions qui détient également 45 % du capital d'Arte France.

Diffuseurs-chaînes thématiques

France Télémusique (Mezzo)

Lancement en 1998 - Capital : FTV 90 %, Arte France 10 %

France Télémusique détient 20 % du capital de Mezzo depuis la fusion avec Muzzik (effet au 01/07/2001), France Télécom 20 %, Lagardère/Canal + 60 %

Holding Histoire (Histoire)

Depuis 1997 - Capital : FTV 42 %, Arte-France 42 %, INA 16 %

Holding Histoire détient 52,5 % d'Histoire (Pathé 30 %, Wanadoo 8,75 %, Suez 8,75 %)

France Télé Films (Festival)

Depuis 1996 - Capital : FTV 56 %, Arte-France 11 % (le Britannique Carlton Communications 33 %)

Régions

Depuis 1998 - Capital : FTV 50,01 %, France Télécom 39,99 %, Dexia 10 %

Secemie (détient 51 % d'Euronews)

Capital : FTV 26,13 %, RAI 25,32 %, RTVE 22 %, SSR 10,76 %, Autres 13,8 %

Gourmet TV

Lancée en 2002 - Capital : FTV 5 %, Gourmet Associés 45 %, Futur TV 20 %, CPI 10 %, J. Robuchon et G. Job 10 % chacun

Planète Thalassa

Lancée en 2002 - Capital : FTV 34 %, Multithématiques 66 %

TV5

La partie française du capital de TV 5 a été recomposée en 1999, la Sofirad ayant cédé ses parts : FTV 47,5 %, Arte France 12,5 %, RFO et l'INA respectivement 4 % et 2,6 % (soit une participation de la France à hauteur de 66,6 %)

Production (filiales à 100 %)

France 2 Cinéma

France 3 Cinéma

France Télévision Images 1 et 2 (SOFICA)

Multimédia Films Production

Publicité (filiales à 100 %)

France Télévision Publicité

Autres régies : régies régionales, Espace 3, Média Exchange, Web Sat Pub, France Espace développement

Développement

France Télévision Distribution (FTV 100 %)

Ventes de programmes, droits dérivés...

Président Films (filiale à 100 % de FTD)

Exportation de films

France Télévision Interactive (GIE regroupant les chaînes de FTV)

Activités sites internet, télétexte, minitel...

Divers

Médiamétrie

SCI France Télévision (et **France Télévision Gestion Immobilière**, filiale de la SCI), acquisition de la Maison de FTV, portage du crédit bail, acquisition d'équipements...

GIE Music 3

Perception des droits SACEM

France Télévision Numérique (pour mémoire)

Portage des parts TPS (vendues en 2002)

Capital : FTV 34 %, France Télécom 66 %

Seconde étape de la réduction de la publicité

La structure de financement du groupe a été modifiée à la suite de la réduction du volume de la publicité sur France 2 et France 3. En effet, en 2001, la deuxième étape de cette réduction a été mise en œuvre : après le passage de 12 à 10 minutes par heure glissante en 2000, la durée maximale de la publicité sur France 2 et France 3 a ainsi été ramenée à 8 minutes par heure.

Dès lors, la part des ressources publicitaires dans le financement du groupe a été réduite de 12,4 % et compensée par des ressources publiques. Dans un chiffre d'affaires en hausse, la part des recettes de publicité et de parrainage dans les comptes consolidés est ainsi passée de 31,8 % en 2000 à 28,3 % en 2001

(en millions d'€)

TOTAL Pub+par	Réalisé 2000	LFI 2001	Budget initial 2001	Réalisé 2001	Réalisé/LFI	Réalisé/ /Budget	Réalisé 2001/00
France 2	375,8	344	336,9	322,9	- 21,1	- 14,0	- 52,9
France 3	265,0	284	250,7	251,0	- 33,0	0,3	- 14,0
France 5	8,6	9	11,4	16,0	7,0	4,6	7,4
TOTAL FTV	649,4	637	599,0	589,9	- 47,1	- 9,1	- 59,5

Audience

En 2001, le groupe France Télévisions a totalisé avec France 2, France 3 et France 5, une part d'audience de 40,1 %, en retrait de 0,6 point par rapport à 2000.

Les comptes consolidés du groupe

Les chiffres clés de France Télévisions pour 2000-2001

(en millions d'€)

	FTV consolidé	
	2000	2001
Résultat d'exploitation	38,9	21,3
Résultat financier	- 21,8	- 10,5
Résultat exceptionnel	26,2	4,5
RÉSULTAT net comptable après impôt	38,9	36,1
Trésorerie au 31/12	46,5	41
Effectif	6 278	6 597
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	59,9 %	65,7 %

L'exercice 2001 constitue le premier exercice complet de consolidation, après les comptes consolidés de l'exercice antérieur qui ne couvraient que le 4^e trimestre 2000 et les comptes pro forma établis au 31 décembre 1999 et 2000.

Les grands principes de consolidation et méthode d'évaluation

Toutes les sociétés dans lesquelles France Télévisions exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable et dont le niveau de participation est inférieur ou égal à 45 % des droits de vote sont consolidées par mise en équivalence.

En raison de pratiques comptables divergentes dans les différentes entreprises du groupe, des reclassements sont réalisés, préalablement à la consolidation, sur les comptes de chacune d'entre elles. Le processus d'harmonisation des méthodes comptables des différentes sociétés se poursuit néanmoins parallèlement.

On notera qu'à compter de 2001, France Télévisions a opté pour le régime d'intégration fiscale pour les sociétés détenues à plus de 95 %. Le principe de gestion centralisée de la trésorerie,

qui devrait permettre notamment d'améliorer les conditions financières du groupe, a été maintenu.

Résultats

L'exercice 2001 fait apparaître un bénéfice net de 36,1 M€, à rapprocher de celui de 38,9 M€ enregistré en 2000. L'augmentation des ressources publiques allouées à France Télévisions (+ 13,6 %) a largement compensé la réduction des recettes publicitaires (- 13,7 %) résultant de la diminution de la durée de la publicité sur France 2 et France 3. Elle lui a de plus permis de faire face à la croissance de ses obligations de production.

Le résultat d'exploitation du groupe (+ 21,3 M€) est toutefois en diminution par rapport à 2000 (+ 39,7 M€). Cette évolution est notamment imputable à une augmentation de 6,4 % des charges de personnel, notamment celles de France 3 (+ 7,2 % par rapport à 2000, avec une forte augmentation des provisions pour congés payés).

D'un point de vue analytique, c'est le poste « autres activités » qui contribue majoritairement à la constitution du résultat 2001 (résultat positif de 13,2 M€). L'activité « diffuseur » avec un résultat positif de 11,9 M€ est en baisse de 65,5 % par rapport à l'exercice 2000. La production augmente son déficit qui atteint - 3,8 M€ (- 3,7 M€ pour la production télévision et - 0,1 M€ pour le cinéma), contre - 1,7 M€ en 2000.

Le résultat financier se situe à - 10,5 M€, en nette amélioration par rapport au résultat 2000 (- 21,8 M€), grâce à des progressions importantes des provisions (+ 10 M€) incluant une provision relative à TPS (5,1 M€). Le résultat exceptionnel (4,5 M€) est bien inférieur à celui de l'exercice 2000 (26,2 M€).

Le groupe, compte tenu des bons résultats 2001, a été en mesure de dégager une capacité de financement de 74,1 M€ permettant de financer 27 % de ses investissements (276,3 M€), la variation du besoin en fonds de roulement permettant de dégager 169,5 M€. La trésorerie comptable s'établit à 41 M€ contre 46,5 M€ au 31 décembre 2000.

Ainsi, France Télévisions a réussi à maintenir une gestion rigoureuse, qui lui permet d'avoir des résultats financiers stables par rapport à l'année 2000, malgré une forte augmentation des dépenses d'investissement et la baisse des recettes publicitaires.

France 2

Activité

Conformément à son cahier des missions et des charges, France 2 propose une gamme de programmes très diversifiée.

Information : La ligne éditoriale orientée vers l'international a été maintenue. France 2 a consacré au total et sur deux ans 7,5 % de temps d'antenne supplémentaire à l'information. Le temps d'antenne consacré aux journaux a connu une évolution de 2,6 % en 2001, avec une couverture particulièrement intense des événements internationaux à compter du 11 septembre. Des soirées spéciales ont été consacrées aux élections municipales et des nouveaux magazines ont vu le jour.

Fictions : En ce qui concerne les fictions, le volume d'heures diffusées a progressé de près de 7,8 %. France 2 a diffusé des coproductions prestigieuses (« Les semailles et les moissons », « Madame de ») et lancé des projets importants (« Casanova », « L'enfant des lumières », « Jean

Moulin »), ainsi que de nouvelles séries policières du vendredi (« Central nuit », « Les enquêtes d'Eloïse Rome »).

Sport : La politique de grande diversité des disciplines et compétitions a été poursuivie, tout en maintenant la présence sur de grands événements qui contribuent à l'audience de la chaîne (Tour de France, Roland Garros, Tournoi des Six Nations). France 2 a assuré la couverture de plusieurs compétitions mondiales et européennes, telles que les championnats de patinage, cyclisme, athlétisme, ski, escrime, etc. ou la Coupe d'Europe de rugby, sans oublier la Coupe Davis et « The Race ».

Magazines : Les magazines représentent 15,1 % de l'antenne (soit une hausse de 22,7 %), suite au lancement réussi de nouveaux magazines en fin d'après-midi (« On a tout essayé ») et en deuxième partie de soirée (« Y a un début à tout », « Campus »)

Programmes jeunesse : La durée des programmes destinés à la jeunesse ont augmenté de 8 %.

Spectacles vivants : La chaîne a diffusé plus de 20 spectacles vivants (dont 12 pièces de théâtre et 6 spectacles lyriques)

L'audience de France 2 en 2001 est en légère baisse : la chaîne réalise en moyenne 21,1 % de part d'audience. La chaîne est stable ou en léger recul sur toutes les tranches horaires, excepté sur les tranches 20 h 00-20 h 45 (23 % de part d'audience contre 22,3 % en 2000). Son audience est néanmoins en progression au second semestre par rapport au premier. France 2 obtient toujours ses meilleures audiences sur les plus de 50 ans.

Analyse de la gestion

Les chiffres clés de France 2 pour 2000-2001

(en millions d'€)

	2000	2001
Résultat budgétaire	21,6	12,8
Résultat d'exploitation	31,5	22,1
Résultat financier	4,9	2,6
Résultat exceptionnel	- 27,1	- 6,5
RÉSULTAT net comptable après impôt	9,3	18,3
Fonds de roulement	- 210,7	- 273,8
Besoin en fonds de roulement	- 196,7	- 244,8
Trésorerie au 31/12	- 14,0	- 29,0
Effectif	1 582,0	1 590,0
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	55,0 %	59,8 %

En recettes, la principale évolution correspond à une diminution sensible des recettes publicitaires (- 22,13 M€ en net chaîne par rapport au budget initial) en raison de la dégradation du marché publicitaire et de la diminution de la durée des écrans de 10 à 8 minutes en 2001. Cette baisse est compensée par l'augmentation des ressources publiques allouées à France 2 (+ 12,1 % à 582,1 M€). Les recettes de parrainage sont également excédentaires par rapport à l'objectif initial (+ 8 M€). Les autres recettes propres sont supérieures de 0,8 M€ au budget.

Globalement, les charges sont bien maîtrisées tant par rapport à l'exécution 2000 (+ 2,41 %) que par rapport au budget initial (- 16,18 M€). Les charges de personnels (103,7 M€) sont inférieures de 0,7 M€ au budget et elles progressent de 1,1 % par rapport à 2000.

Concernant les programmes, on note un dépassement sur l'information (+ 2,6 M€) qui s'explique essentiellement par le dispositif de couverture de l'actualité internationale pendant le dernier quadrimestre de l'année 2001. Le poste « Émissions » diminue sensiblement (- 7,34 MF) du fait de la forte baisse des frais de production (- 8,6 M€). Les dépenses sur le sport sont également inférieures au budget (- 3,8 M€ soit - 4 M€ sur les droits et + 0,2 M€ sur la production), en baisse de 20,4 M€ par rapport à 2000. L'année 2001 a en effet été une année qui a connu moins de grands événements sportifs, comme cela est le cas chaque année impaire. L'économie de 4 M€ sur les droits par rapport au budget provient d'un effet de calendrier imputable au rugby (décalage sur 2001 des quarts de finale de la Coupe d'Europe avec reprise des avances versées en 2000) et d'une renégociation à la baisse des « tests matches » de rugby.

Les autres principaux postes de dépenses sont en retrait par rapport au budget (- 0,44 M€ pour le développement, - 0,32 M€ pour les services généraux, - 5,83 M€ pour les frais financiers). On notera également la maîtrise des dépenses de diffusion/transmission (- 1,22 M€).

Le coût de grille passe de 629,5 M€ en 2000 à 634,4 M€ en 2001, soit une progression de 0,8 %. Cette stabilisation est liée à la forte baisse du sport (- 24,9 M€ entre 2000 et 2001) qui est compensée par la hausse de l'information et des unités de programmes (+ 29,9 M€ entre 2000 et 2001).

Le résultat de l'activité de « diffuseur » est en hausse par rapport à 2000 à 43,0 M€ contre 37,9 M€ l'année précédente.

Les soldes intermédiaires de gestion sont en amélioration par rapport à 2000. Le résultat d'exploitation, encore nettement positif, résulte donc notamment de la forte augmentation des ressources publiques (+12,1 %).

La trésorerie comptable s'établit à - 29 M€ fin 2001. Elle se dégrade par rapport à fin 2000 où elle était de - 14 M€.

France 3

Activité

En 2001, France 3 a diffusé 18310 heures de programmes dont 11415 en région et 6895 pour l'antenne nationale. Ceci représente une augmentation du temps global de diffusion de 2,4 % par rapport à 2000.

Information : Le volume d'information a augmenté de 157 heures. France 3 a poursuivi en 2001 sa politique de développement régional avec le lancement de six nouvelles éditions locales (Reims, Strasbourg, Mulhouse, Nice, Clermont-Ferrand, Montpellier). Ainsi, la société dispose désormais de 43 éditions locales. Les structures régionales ont été pleinement mobilisées, avec une multiplication des décrochages, afin d'assurer une couverture complète du territoire pour les résultats des élections municipales. Des opérations spéciales ont été organisées à la suite des événements du 11 septembre et de la catastrophe de l'usine AZF à Toulouse. Enfin, la tranche matinale de retransmission d'Euronews a été augmentée.

L'Europe est toujours présente sur France 3 grâce au magazine « France Europe Express » qui a été maintenu et à la rédaction européenne basée à Bruxelles et Strasbourg.

Sport : L'année 2001 a été moins riche que l'année 2000 en événements sportifs majeurs. Outre le suivi des grands événements conjointement à France 2, 81 disciplines sportives ont été suivies en 2001, 23 d'entre elles ayant bénéficié de retransmissions en direct. Un nouveau

magazine hebdomadaire « Foot 3 » a été programmé tous les lundi à 20 h 15 à partir du 30 juillet 2001.

Fictions : S'agissant des fictions, France 3 a diffusé 115 longs métrages et plusieurs épisodes de séries ou téléfilms pour un total de 952 heures

Documentaires et magazines : La politique de France 3 en matière de documentaires et de magazines est restée ambitieuse. Les nombreuses émissions emblématiques de la chaîne (« Faut pas rêver », « Thalassa », « Des racines et des ailes »...) ont été maintenues. Toutefois, la collection « Un Siècle d'Écrivains » a été arrêtée en janvier 2001. Un nouveau magazine, « La Vie à Deux », a été instauré le mercredi en fin d'après-midi à partir de novembre 2001.

Jeunesse : France 3 a diffusé 1 211 heures de programmes destinés à la jeunesse (122 heures de moins par rapport à 2000).

Pour mieux exposer ses programmes d'information locale, France 3 a décidé de programmer quotidiennement le « Journal des Journaux ».

En progression sur l'année 2001, l'audience de France 3 a atteint 17,1 % en moyenne (contre 16,8 % en 2000). France 3 est ainsi la seule chaîne généraliste à avoir progressé sur deux années consécutives. La progression concerne essentiellement les femmes et les 60 ans et plus. Entre 19 et 20 heures, la chaîne occupe toujours la première place avec 33,9 % de part d'audience pour les éditions régionales et 29,7 % pour l'édition nationale.

Analyse de la gestion

Les chiffres clés de France 3 pour 2000-2001

(en millions d'€)

	2000	2001
Résultat budgétaire	- 2,9	- 5,7
Résultat d'exploitation	- 5,5	- 0,1
Résultat financier	3,6	- 2,5
Résultat exceptionnel	4,7	- 2,5
RÉSULTAT net comptable après impôt	3,0	- 4,9
Fonds de roulement	- 163,2	- 273,0
Autres éléments	- 176,8	- 265,0
Trésorerie au 31/12	13,7	- 8,0
Effectif	4 259,0	4 534,0
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	64,6 %	69,8 %

En recettes, on constate une augmentation sensible du chiffre d'affaires par rapport à 2000, liée notamment à la hausse de la redevance venue compenser la baisse des recettes publicitaires entre 2000 et 2001. Les recettes de publicité sont également inférieures de 1,95 M€ au budget 2001.

En dépenses, la principale évolution est celle des charges de personnels qui augmentent sensiblement par rapport à l'exécuté 2000 (+ 24,4 M€, soit + 7,1 %) en grande partie liée à une forte progression des provisions pour congés payés. En termes d'effectifs, l'année 2001 se solde par un nombre de recrutement net de près de 300 personnes (soit 177 équivalents temps-plein).

Les dépenses de fonctionnement sont en économie de 1,34 M€ par rapport aux prévisions budgétaires.

Les autres dépenses sont supérieures de 3,19 M€ aux prévisions. Cela est lié, comme en 2000, aux achats de programmes dans le cadre du renforcement de la grille ainsi qu'aux amortissements et crédit-bail résultant du programme d'investissements techniques réalisés depuis 1999.

Le coût de grille progresse de 7,1 % par rapport à 2000. Hors droits sportifs, cette progression est limitée à 2,6 %. La principale augmentation est due à l'information nationale.

Le résultat du diffuseur (- 2,2 M€) est en nette amélioration par rapport à 2000 (- 7,2 MF), tandis que le résultat du producteur (- 4,1 M€) est en retrait de - 2,6 M€, du fait notamment de la sous utilisation des capacités de production en vidéo mobile : en effet, si les autres activités (fiction, post-production,...) ont atteint le niveau d'activité prévu, la vidéo mobile a été employée 102 jours de moins que le niveau d'activité prévisionnel (1 080 jours).

Si le résultat d'exploitation de France 3 (qui s'établit à - 0,1 M€) progresse sensiblement par rapport à l'an passé, l'objectif de + 1,7 M€ n'a pu être tenu, du fait notamment des provisions résultant de la mise en place du compte épargne-temps et des provisions pour congés payés non anticipées. Les provisions liées aux activités de diversification (pertes du GIE France Télévisions Interactive, provisionnement des apports à la chaîne Régions) pèsent sur le résultat financier qui est déficitaire à - 2,49 M€. Le résultat exceptionnel passe de 4,7 M€ à - 2,5 M€ ; le résultat de 2000 (4,7 M€) s'expliquait toutefois par la reprise de deux provisions devenues sans objet. Le résultat comptable est dans ces conditions déficitaire de 4,9 M€. La trésorerie diminue de 21,7 M€ (pour atteindre - 8,0 M€) du fait principalement du financement de l'augmentation du stock de programmes à hauteur de 15,7 M€..

France 5

Activité

L'exercice 2001 a constitué une étape nouvelle du développement de France 5. Une refonte complète de la politique des programmes a été opérée. Cette refonte a consisté à recentrer progressivement la grille sur les missions de la chaîne offrant davantage de magazines (« Décodage », « On aura tout lu », « C clair »,...) et de documentaires en remplacement des cases jusqu'alors dévolues au film et à la fiction. Cette grille a également été élargie à compter de la rentrée de septembre 2001 pour proposer une programmation spécifique en première partie de soirée sur le câble/satellite préfigurant ainsi la diffusion 24h/24.

Par ailleurs en 2001, France 5 a mené à bien son intégration au sein du groupe France Télévisions.

En ce qui concerne l'audience, la part d'audience moyenne réalisée a été de 4,0 %, en progression de 0,1 % par rapport à 2000. L'audience qui s'est accrue globalement sur l'ensemble des publics a progressé de façon particulièrement significative sur le public jeune, les femmes et les couches populaires.

Analyse de la gestion**Les chiffres clés de France 5 pour 2000-2001**

(en millions d'€)

	2000	2001
Résultat budgétaire	1,8	4,0
Résultat d'exploitation	4,1	6,3
Résultat financier	0,5	0,7
Résultat exceptionnel	- 4,5	- 0,2
Résultat net comptable après impôt	0,1	4,0
Fonds de roulement	- 0,3	2,6
Autres éléments	- 19,1	- 34,0
Trésorerie au 31/12	18,9	36,6
Effectif	194,0	213,0
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	92,1 %	94,1 %

L'exercice 2001 confirme le redressement budgétaire amorcé depuis 1998.

L'exercice 2001 se conclut par un résultat net en bénéfice de 4,0 M€ (+ 0,1 M€ en 2000). Les recettes de publicité (16,24 M€) sont largement supérieures aux prévisions du budget pour 2001 (11,47 M€) et au montant réalisé 2000 (11,09 M€) malgré l'atonie du marché publicitaire. Cette hausse des recettes publicitaires est en effet principalement due aux performances de la régie France Télévision Publicité ainsi qu'à la progression significative de l'audience de France 5. Les recettes de parrainage sont conformes au montant budgété et quasi-identiques au montant réalisé 2000. Cette situation s'explique par la volonté de la chaîne de privilégier la publicité classique.

Les achats et consommations externes sont inférieurs de près de 2 M€ aux prévisions. Cela s'explique essentiellement par le retard du plan de production et d'achats de programmes. Le coût de grille est inférieur de 1,61 M€ aux 70,97 M€ budgétés. Il intègre notamment un report sur 2002 de la diffusion du magazine Ecomatin prévue en 2001. On précisera que 84 % du coût de grille correspond à la diffusion de magazines et de documentaires.

Les autres postes de charges d'exploitation sont globalement conformes au budget voté. Les charges de personnel sont quasiment identiques au prévisionnel : + 0,11 M€ seulement. La légère hausse de certains postes de charges est directement liée à l'accroissement du chiffre d'affaire (impôts et taxes, charges de gestion courante,...).

Le résultat financier, qui s'était détérioré en 2000 (- 4,45 M€), retrouve un niveau proche de zéro. Ceci est essentiellement lié à gestion de la trésorerie. Le résultat exceptionnel s'établit à - 0,2 M€, soit en très léger retrait par rapport aux prévisions budgétaires.

La diminution du fonds de roulement résulte du fait que les capitaux ont diminué (- 2 M€) moins vite que l'actif immobilisé (- 4,9 M€). L'allègement du besoin en fonds de roulement de 15,5 M€ provient d'une hausse des dettes d'exploitation qui résulte du retard du plan de production et d'achats de programmes. Cette amélioration est donc conjoncturelle. La trésorerie atteint 36,6 M€ (soit une augmentation de 17,7 M€ par rapport à 2000), mais compte tenu de l'amélioration conjoncturelle du BFR, cette hausse n'est pas significative.

Arte France

Activité

Le 27 mars 2002, après approbation du Conseil de surveillance d'ARTE-France, est intervenue la signature du contrat d'objectifs et de moyens (COM) entre la société et l'État pour la période 2001-2005.

Ce contrat doit permettre la mise en œuvre des cinq grandes orientations stratégiques suivantes :

- le financement d'une grille de programmes de soirée alliant l'ambition éditoriale et la proximité avec les téléspectateurs, le développement progressif d'une grille de journée comportant des programmes spécifiques en particulier pour les après-midi et les matinées du week-end ;
- l'apport d'ARTE-France à la création, à l'innovation et au soutien de l'industrie française et européenne des programmes ;
- la valorisation de la marque ARTE sur d'autres supports, en particulier sur Internet et le numérique de terre ;
- la mise en œuvre d'autres expositions des programmes et le développement d'une stratégie de partenariat en France et à l'international ;
- la modernisation des méthodes de travail : optimisation des ressources humaines, et développement du contrôle de gestion notamment.

À l'instar des deux premiers contrats signés (avec l'INA et France Télévisions), chacune des missions se décline en objectifs à atteindre et des indicateurs permettent de mesurer et d'évaluer le respect de ces objectifs. ARTE France établira chaque année un rapport d'exécution du COM. Ce document, préalablement audité par un organisme indépendant sera soumis au Conseil de surveillance au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Concernant l'activité de la société en 2001 et notamment les programmes, ARTE a mis à l'antenne une nouvelle grille de soirée en septembre 2001. De nouvelles émissions destinées spécifiquement à la diffusion en journée dans le cadre d'une grille intermédiaire ont été mise en place en 2002 dans l'attente du début de la télévision numérique terrestre. Ces programmes sont actuellement diffusés sur le câble et le satellite et ont obtenu 1,2 % de part d'audience au premier semestre 2002.

En ce qui concerne l'audience de la diffusion hertzienne d'ARTE, la part d'audience a très légèrement progressé en Allemagne (0,78 % contre 0,71 % l'an passé) et a perdu 0,2 point en France pour s'établir à 3,1 %.

L'année 2001 a également été marquée par la mise en ligne du nouveau site Internet d'ARTE. Concernant la coopération internationale, l'année 2001 fut celle du démarrage de la chaîne culturelle francophone canadienne ARTV, dont ARTE-France est actionnaire à hauteur de 15 %. Enfin, sur le plan budgétaire, il faut noter que l'exercice 2001 a été caractérisé par la prise en compte, pour la première fois en année pleine, de l'abandon du projet de fusion avec France 5 et la séparation des deux entreprises.

Analyse de la gestion

Les chiffres clés d'Arte France pour 2000-2001

(en millions d'€)

	2000	2001
Résultat budgétaire	0,3	0,26
Résultat d'exploitation	- 0,2	0,68
Résultat financier	1,1	1,28
Résultat exceptionnel	0,2	0,52
RÉSULTAT net comptable après impôt	0,9	0,37
Fonds de roulement	11,7	11,96
BFR	- 15,1	- 20,64
Trésorerie au 31/12	26,8	32,6
Effectif moyen permanent au 31/12	203,0	203,0
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	97,0 %	98,9 %

L'exercice 2001 se solde par un résultat budgétaire en léger excédent de 0,26 M€ (+ 0,3 M€ en 2000), et un résultat comptable bénéficiaire de 0,37 M€ (+ 0,9 M€ en 2000). Les recettes 2001 d'ARTE-France s'établissent à 179,86 M€, dont 177,83 M€ de ressources publiques (conforme aux lois de finances initiale et rectificative pour 2001) et 2,03 M€ de ressources propres (en progression de 0,21 M€ par rapport au budget).

Les recettes commerciales s'établissent à 1,02 M€, soit une augmentation de 0,06 M€ par rapport au budget et de 13 % par rapport à l'exécution 2000, qu'explique en partie l'activité développée avec la chaîne culturelle canadienne ARTV.

Les dépenses hors programmes dégagent une économie nette de 1,75 M€, à 91,30 M€ contre 93,05 M€ budgétés. Ces économies sont supérieures à celles réalisées l'an passé (0,29 M€ en 2000), dans la mesure où l'abandon de la fusion avec La Cinquième avait généré un surcoût de 1,07 M€. Elles portent notamment sur les dépenses liées aux programmes (en raison de certains retards tels que l'ouverture de nouveaux émetteurs), la subvention à ARTE GEIE (décision de l'assemblée générale de reporter sur 2002 certaines dépenses prévues en 2001), les frais de structures et, dans une moindre mesure, les frais de personnels.

Concernant les dépenses de programme (87,44 M€, soit 2 M€ de plus que la prévision du budget 2001), on notera l'augmentation sensible du devis moyen horaire des coproductions, imputable à une tendance à la hausse des prix et au caractère relativement prestigieux de certains programmes choisis.

L'actif immobilisé du bilan augmente de 7,84 M€ (notamment du fait de la hausse de 6,28 M€ des programmes immobilisés) et l'actif circulant de 5,41 M€.

La trésorerie comptable au 31 décembre se situe à 32,62 M€, contre 26,85 M€ en fin d'année 2000. Cette augmentation de la trésorerie est liée à une hausse du fonds de roulement (+ 0,24 M€) concomitante à une baisse du besoin en fonds de roulement (- 5,82 M€) qu'explique en grande partie le retard des engagements de programmes.

Les résultats des filiales ont été globalement satisfaisants : un bénéfice de 0,15 M€ pour ARTE France-Développement et de 0,69 M€ pour la Holding Histoire (notamment grâce aux premiers résultats bénéficiaires de la chaîne Histoire). En revanche ARTE France Cinéma enregistre un léger déficit (- 0,1 M€), lié en partie au succès limité de nombreux films sortis en 2001. Mezzo a enregistré un déficit de 1,34 M€ et a fusionné avec Muzzik en fin d'année.

Radio Télévision Française d'Outre-mer (RFO – Réseau France Outre-mer)

Activité

Malgré des résultats contrastés, les Télés Pays (1^{er} canal de RFO) conservent leur position de première chaîne dans les DOM-TOM, tandis que Tempo (2^e canal de RFO) maintient globalement ses positions. Cependant, la concurrence des chaînes du câble et du satellite se fait plus pressante du fait, notamment, de la diffusion de chaînes généralistes métropolitaines ainsi que des chaînes de séries télévisées.

En 2001, la politique de réseau, visant à élargir la diffusion des programmes produits au-delà de la seule station qui les crée, a été poursuivie. De même, a été amplifiée la politique de diversification de l'offre amorcée en 2000 : elle vise à enrichir la grille par des produits susceptibles de renforcer l'audience et de se rapprocher des réalités locales. Par ailleurs, l'année 2001 a été celle de la mise en place d'une politique de diffusion par satellite des Télés-Pays (en Nouvelle-Calédonie, Réunion, Guyane).

En métropole, le journal quotidien présentant une synthèse de l'actualité outre-mer, qui avait été mis en place en 2000, a vu sa durée augmenter, tandis que le format de l'émission « Outre-mers » a été réduit de 52 à 26 minutes.

Les 9 radios de Pays (1^{er} canal radio de RFO) ont poursuivi leur modernisation et leurs résultats d'audience ont confirmé, malgré une certaine érosion, leur place importante dans la vie quotidienne des DOM.

En matière d'Internet, le site de RFO a été transformé en un véritable portail de quinze sites permettant la mise en valeur de chacune des stations à travers leurs activités de radios et télévision ainsi que l'histoire, la culture et l'actualité des régions.

Les programmes de RFO Sat ont été enrichis grâce à la signature de nombreux accords permettant la reprise de programmes étrangers des pays des bassins géographiques des DOM-TOM.

L'année 2001 a également été marquée par la poursuite des discussions avec les organisations syndicales (qui ont permis par exemple la création de deux nouvelles filières de carrière) et par la mise en place d'outils de comptabilité analytique plus performants dans la plupart des stations.

Notons également qu'en avril a été ouverte la nouvelle station de la Guyane.

Enfin, en 2001, ont été amorcées les négociations relatives au contrat d'objectifs et de moyens qui doit être signé entre RFO et l'État.

Analyse de la gestion

Les chiffres clés de RFO pour 2000-2001

(en millions d'€)

	2000	2001
Résultat budgétaire	- 5,9	- 1,1
Résultat d'exploitation	- 7,7	- 6,3
Résultat financier	- 0,1	- 0,4
Résultat exceptionnel	1,5	2,2
RÉSULTAT net comptable après impôt	- 6,3	- 4,5
Fonds de roulement	- 44,1	- 47,9
BFR	- 27,0	- 34,7
Trésorerie au 31/12	- 17,2	- 13,2
Effectifs moyens permanents au 31/12	1 922	1 992
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	89,4 %	89,8 %

L'exercice 2001 se solde par un déficit budgétaire de 1,1 M€. Le résultat comptable se situe à - 4,5 M€ (contre - 6,3 M€ en 2000). Ce résultat s'explique en partie par une mauvaise planification des congés dans le cadre de la mise en place de la réduction du temps de travail (qui entraîne une augmentation des provisions pour congés et récupérations), ainsi que par une augmentation des provisions pour indemnités de retraite.

Les recettes publicitaires sont quant à elles inférieures de 1,8 M€ (- 12 %) à l'objectif de début d'année. Cela est notamment lié à la dégradation du marché publicitaire, aggravée par une baisse des commandes à la suite de mouvements sociaux.

Les recettes affectées (collectées et gérées par chaque direction régionale) sont supérieures de 2,3 M€ aux prévisions. Cette plus-value correspond souvent à des opérations qui engendrent une dépense d'un même montant. Néanmoins, ces recettes supplémentaires excèdent en 2001 les dépenses de fonctionnement supplémentaires : on constate ainsi un écart positif de 0,6 M€ par rapport aux prévisions dans l'exécution des budgets de fonctionnement. Rapporté à la moins-value sur les recettes publicitaires, cet écart positif permet de limiter le déficit budgétaire à 1,1 M€.

Cependant, l'exécution globalement favorable des budgets de fonctionnement couvre des situations disparates : globalement, les dépassements des services opérationnels (notamment les stations régionales) sont compensés par des économies sur les charges générales. Ainsi, les charges générales sont inférieures de 2,1 M€ au montant budgété, grâce notamment à des économies sur le poste « Impôts, taxes et assurance » (1,1 M€), mais aussi sur le poste « Personnel non réparti ». Notons toutefois que ces économies sont pour une part importante non reproductibles car liées à des surestimations lors de la construction du budget 2001. Enfin, la situation financière laisse apparaître un solde de trésorerie en amélioration : de - 17,2 M€ à - 13,2 M€. Cette réduction du découvert de trésorerie est toutefois essentiellement le fait des versements de ressources attribuées en lois de finances rectificatives.

Radio France

Activité

L'année 2001 est celle d'une continuité stratégique pour le groupe de radios publiques.

En matière de programmes, le volume global de diffusion a représenté plus de 452.000 heures dont près de 400.000 heures de programmes locaux. L'audience générale du groupe, qui avait connu une forte progression entre 1999 et 2000 à la suite de la refonte des grilles de programmes des différentes stations, est restée stable en 2001 avec un taux de 28 %. Les résultats d'audience de l'automne 2001 (29,7 % en septembre-octobre) ont témoigné du crédit accordé aux antennes du service public par les auditeurs.

Le plan de numérisation des outils de production de la société s'est poursuivi en 2001 avec le passage au tout numérique de trois stations supplémentaires, après celui de France Info et de trois radios locales en 2000. Outre les investissements matériels, ce plan de numérisation suppose d'importants efforts de formation des personnels, étant donné les modifications des modes de production et d'organisation du travail. L'année 2001 a vu également les travaux préparatoires de numérisation des rédactions de France Culture et de France Musiques, ainsi que la mise en place du réseau WAN permettant l'interconnexion des différents sites régionaux de Radio France.

Après la mise en place du programme France Bleu venu se substituer à Radio Bleue et constituant la tête de réseau des radios locales, après la réorganisation des fréquences entre FIP, le Mouv' et le réseau des radios locales, le Plan Bleu a été poursuivi avec l'ouverture ou l'initialisation de cinq nouvelles antennes de France Bleu. Cela porte à 43 le nombre d'antennes du réseau France Bleu qui, d'ici 2005 devrait couvrir environ 80 % du territoire (contre 50 % en septembre 2000). Parallèlement à ce développement, des directeurs délégués régionaux ont été nommés afin d'amorcer une politique de syndication à partir des régions et non plus de Paris.

Dans le même temps, le bassin d'audience du Mouv' a connu un nouvel accroissement avec l'attribution de deux fréquences à Paris et à Clermont-Ferrand et couvre ainsi aujourd'hui une zone de 16 millions d'auditeurs potentiels contre 5 millions en 2000.

L'année 2001 a été marquée par des événements particulièrement forts. Ainsi, les rédactions ont assuré la couverture des attentats aux États-Unis en dépêchant des équipes, bouleversant les grilles de programmes et ouvrant les antennes pour répondre aux questions des auditeurs. De même, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse a suscité une véritable mobilisation avec notamment la mise en place de M' Toulouse, radio temporaire de proximité et de services, qui a permis pendant quatre mois d'entendre, d'informer et de conseiller les auditeurs concernés. Concernant l'actualité sportive, Radio France a été l'initiatrice du Groupement d'Intérêt Public baptisé « Sport Libre » destiné à défendre les missions d'information de ses membres (RTL, Europe 1, RFI, Sport O'FM et Radio France) dans le cadre du débat sur les droits de diffusion de la coupe du monde de football 2002.

La Direction de la musique a inauguré des festivals thématiques, « Figures... », et mis en place un « passe-musique » pour les moins de 26 ans qui leur permet d'avoir accès à l'ensemble des concerts de la saison musicale de Radio France à des tarifs préférentiels.

Concernant Internet, de nouvelles web-radios thématiques ont été mises en ligne, ainsi que de nombreux dossiers thématiques liés à l'actualité et des émissions téléchargeables : 1,2 millions de visites ont ainsi été recensées en octobre 2001. Par ailleurs, l'offre d'informations aux utilisateurs de téléphones mobiles a été poursuivie.

En matière de relations sociales, après la mise en place des 35 heures et l'intégration des différentes populations en personnel permanent (application des accords Michel), la société a poursuivi le dialogue avec les partenaires sociaux et permis ainsi la poursuite d'une politique de rénovation sociale. Les discussions ont notamment porté sur l'encadrement et ont permis la signature de plusieurs accords d'entreprise concernant les cadres.

Enfin, l'État et Radio France poursuivent leurs discussions en vue d'aboutir à la conclusion d'un contrat d'objectifs et de moyens. Le 20 novembre 2001, le mandat du Président, Jean-Marie CAVADA, a été renouvelé pour 5 ans par le CSA.

Analyse de la gestion

Les chiffres clés de Radio France pour 2000-2001

(en millions d'€)

En M€	2000	2001
Résultat budgétaire	- 2,1	- 1,8
Résultat d'exploitation	- 4,6	- 3
Résultat financier	1,0	1,2
Résultat exceptionnel	4,4	2,1
RÉSULTAT net comptable après impôt	0,3	0,2
Fonds de roulement	- 37,2	- 35,8
BFR	- 45,2	- 46,7
Trésorerie au 31/12	8,0	10,9
Effectifs moyens permanents au 31/12	3 571,0	3 815,1
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	91,2 %	90,9 %

Le résultat budgétaire 2001 s'établit à - 1,8 M€ (rappel 2000 : - 2,07 M€). Radio France présente dans son rapport d'activité un résultat budgétaire de 2,53 M€ Dans cette approche, la société retire du résultat d'exploitation les provisions constituées pendant l'exercice et les reprises de provisions.

Les recettes de publicité et de parrainage (26,68 M€) sont supérieures de 3,81 M€ (+ 16,7 %) à l'objectif de début d'année, malgré les répercussions sur le marché publicitaire des événements du 11 septembre. Ce résultat, obtenu grâce à une hausse des tarifs sur France Inter et France Info, s'inscrit dans la continuité d'une hausse continue de ces recettes depuis 1997.

Les autres recettes propres sont également en excédent par rapport au budget (d'environ 1 M€ environ pour les recettes immobilières, comme pour les recettes commerciales).

Les charges de personnel qui constituent la part prépondérante des charges d'exploitation (près de 45 %), sont en augmentation de 8,36 M€ par rapport au budget initial. Cette évolution concerne aussi bien les personnels permanents que les occasionnels. Elle s'explique par les indemnités de départ à la retraite, les accords sociaux non prévus dans le budget, les conséquences des procédures d'intégration (PARL, accords Michel), mais aussi par un sureffectif de 22 emplois non prévus dans le budget.

Les autres charges connaissent une évolution maîtrisée. Les charges de fonctionnement présentent une exécution brute en diminution de 3,7 % par rapport à l'an passé, mais sont en dépassement par rapport au budget initial (+ 7 M€). On notera également le dépassement des charges communes (+ 4 M€), en grande partie imputable à la hausse plus importante que prévue des prix de TDF.

Concernant les soldes intermédiaires de gestion, on note l'amélioration sensible (+ 35 %) du résultat d'exploitation (même s'il reste négatif), en raison néanmoins d'une évolution de la réglementation comptable (qui fait disparaître les provisions pour charges à répartir). La progression du résultat financier (+ 19 %) est liée à celle des produits financiers, du fait de la hausse du solde moyen de trésorerie. La diminution sensible du résultat exceptionnel, qui reste positif, s'explique essentiellement par l'importance du résultat obtenu en 2000 (solde de contentieux et indemnités).

Au total, le résultat comptable positif (+ 0,2 M€) s'explique donc principalement par la progression du résultat financier et par l'amélioration du résultat d'exploitation du fait de l'évolution de la réglementation comptable.

L'année 2001 se solde par une progression du fonds de roulement (+ 1,36 M€) imputable à une hausse des provisions pour risques et charges et de l'amortissement des programmes. Le besoin en fonds de roulement s'améliore également (- 1,52 M€) du fait d'une augmentation des dettes (notamment aux personnels et aux organismes sociaux) plus rapide que celle des créances, ce qui permet une progression sensible de la trésorerie (+ 2,86 M€).

Radio France Internationale (RFI)

Activité

L'activité de RFI en 2001 s'est organisée autour des priorités suivantes :

- **Le contenu éditorial** : RFI est restée fidèle au format tout-actualité. Les grilles 2001 ont évolué en accompagnant la mise en place des technologies numériques qui permettent la régionalisation des programmes, et, par suite, une meilleure adaptation aux attentes des auditeurs dans les différentes parties du monde. La programmation a également été ponctuée par les grands événements politiques, économiques et sportifs internationaux de l'année. Les magazines d'informations et les programmes se sont articulés autour des 48 éditions quotidiennes des journaux d'information en français. De nouvelles émissions ont enrichi l'antenne : « France Presse » le débat de politique française, « Arrêt sur info » le magazine de l'actualité racontée par les journalistes des rédactions françaises et étrangères de RFI, « Culture vive » magazine culturel quotidien, « L'école des savoirs » rendez-vous quotidien sur l'éducation. Enfin des émissions ayant pour thème l'Afrique sont apparues comme « Plein Sud » ou « L'Afrique qui bouge ».

- **La rationalisation du dispositif de diffusion et de production** : tout en maintenant son dispositif Ondes Courtes et en suivant l'évolution des technologies satellitaires, RFI a consacré une attention particulière au développement de relais FM. Les projets qui ont abouti en 2001 concernent au premier chef l'Afrique (Zinder et Maradi au Niger, Ziguinchor au Sénégal). RFI a pu installer un relais à Yaoundé et a expédié le matériel pour deux autres relais (Douala et Bafoussam). En République Démocratique du Congo des relais ont été ouverts à Kinshasa et Lubumbashi. Enfin, RFI pénètre en Afrique australe anglophone avec un relais à Maseru et la signature d'un accord avec Windhoek en Namibie. En Europe centrale, RFI a ouvert deux relais : Sarajevo en Bosnie et Dresde en Allemagne. Dans l'attente de la conclusion des projets au Moyen-Orient, RFI a entrepris des travaux de réhabilitation des installations de Radio Liban qui reprend ses programmes 12h/24.

- **La poursuite de la modernisation interne de la société** : la numérisation de la diffusion doit permettre d'approfondir la régionalisation des programmes. La numérisation de la production a été mise en œuvre au travers des achats de matériels et de la mise en place de nouvelles infrastructures de montage. Un nouveau logiciel de gestion des ressources humaines a également été mis en place au cours de l'année 2001.

En matière d'audience, globalement, les études réalisées en 2001 montrent une évolution positive des résultats de RFI et de ses filiales. Ainsi, en Afrique noire francophone, RFI se positionne au premier rang des radios internationales et s'affirme au niveau des radios nationales, voire devant ces dernières. De même, au Liban, en Égypte et en Syrie, RMC-MO, filiale de RFI, est l'une des radios les plus écoutées et se situe loin devant les autres radios internationales. En Europe, Delta RFI à Bucarest et RFI Sofia connaissent des résultats en légère progression. Radio Paris Lisbonne arrive, quant à elle, au 20^e rang parmi la cinquantaine de

stations présentes sur la capitale portugaise, malgré une audience de moins de 1 %. Enfin, en Ile-de-France, RFI a connu un record d'audience entre septembre et décembre 2001 (2,7 %). Enfin, en 2001 a été engagée la négociation du contrat d'objectifs et de moyens qui doit être signé entre RFI et l'État.

Situation financière

Les chiffres clés de RFI pour 2000-2001

(en millions d'€)

	2000	2001
Résultat budgétaire	5,6	2,91
Résultat d'exploitation	6,8	- 2,25
Résultat financier	- 1,1	- 0,17
Résultat exceptionnel	- 0,1	0,96
RÉSULTAT net comptable après impôt	5,5	- 1,49
Fonds de roulement	- 2,2	- 3,8
BFR	- 9,4	- 16,0
Trésorerie au 31/12	7,2	12,2
Effectifs moyens permanents au 31/12	796,0	796,0
Part des ressources publiques dans le CA de l'organisme	96,6 %	96,8 %

Le résultat budgétaire est excédentaire à + 2,91 M€. Le résultat net comptable 2001 se solde par un déficit de 1,49 M€.

Or, l'excédent budgétaire 2000 s'est révélé supérieur d'1 M€ à l'hypothèse retenue pour la construction du budget 2001. Cela explique en grande partie le surcroît de recettes d'environ 1 M€ en 2001. En effet, les objectifs 2001 de publicité et de parrainage n'ont pas été atteints (0,56 M€ en réalisé pour 1,1 M€ budgétés) et sont compensés par l'augmentation des autres ressources propres.

En dépenses, une économie de 2,2 M€ a été constatée entre le budget et le réalisé 2001. Elle a notamment été dégagée sur la diffusion (- 0,9 M€ qui s'explique par une réduction de puissance des émetteurs loués à TDF, une évolution plus favorable que prévu des indices tarifaires et l'enregistrement d'un avoir à la suite d'un incident de diffusion à Montsinéry). En ce qui concerne les résultats par secteur, on constate un dépassement de 0,8 M€ sur l'information : il porte essentiellement sur les frais de missions et résulte des nécessités de la couverture des événements du 11 septembre aux États-Unis et en Afghanistan, ainsi que de la crise en Israël et dans les territoires palestiniens.

En ce qui concerne la situation financière de l'entreprise, on constate une dégradation du fonds de roulement de 1,6 M€, mais ce dernier demeure néanmoins supérieur aux exercices antérieurs à 2000. La trésorerie passe de 7,2 M€ en 2000 à 12,2 M€ au 31 décembre 2001, du fait notamment de la dotation versée en loi de finances rectificative pour 2001 et au décalage de certains investissements.

**Résultats financiers de l'exercice 2001
et situation au 30 juin 2002**

Résultats financiers de l'exercice 2001

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Achats de matières premières :			Ventes et prestations		
Achats de matières premières	1,63	1,69	de services	93,09	95,82
Variation de stock	- 0,25	0,03	<i>dont redevance (1)</i>	60,55	60,55
Consommation de l'exercice			Production immobilisée	0,82	0,96
en provenance de tiers	25,59	25,06	Subventions d'exploitation	2,18	1,34
Impôts, taxes et versements			Reprises sur provisions	9,30	9,89
assimilés	3,41	2,75	Autres produits	2,33	1,30
Salaires et traitements	40,79	41,50			
Charges sociales	16,98	17,41			
Dotations aux amortissements					
et aux provisions :					
Amortissements					
des immobilisations	10,66	9,83			
Provisions pour risques					
et charges	7,26	8,34			
Provisions sur actif circulant	1,01	0,35			
Autres charges	2,79	3,03			
Total des charges d'exploitation	109,88	109,99	Total des produits d'exploitation	107,72	109,31
Charges financières	0,02	0,00	Produits financiers :		
			Intérêts et produits assimilés	1,14	1,19
			Reprises sur provisions	0,00	0,00
			Différences positives de change	0,00	0,01
Total des charges financières	0,02	0,00	Total des produits financiers	1,14	1,20
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	0,12	0,07	Sur opérations de gestion	0,18	0,06
Sur opérations en capital	0,00	0,13	Sur opérations en capital	0,01	0,05
Autres charges exceptionnelles	0,23	0,09	Autres produits exceptionnels	1,77	0,01
Dotations aux amortissements et provisions	0,50	0,62	Reprises sur provisions	0,40	0,56
			Subventions d'investissement virées au compte de résultat	1,27	0,92
Total des charges exceptionnelles	0,85	0,92	Total des produits exceptionnels	3,63	1,60
Impôt sur les sociétés	0,00	0,01			
Résultat de l'exercice	1,74	1,19	Résultat de l'exercice	-	-
Total général	112,49	112,11	Total général	112,49	112,11

(1) Cf. tableau sur la redevance 2001 en annexe.

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Bilan au 31 décembre 2001

Actif	Exercice N		Exercice N-1	
	Montants bruts	Amortissements ou provisions (à déduire)	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles :	100,93	86,39	14,54	12,57
Programmes :				
Programmes enregistrés	28,12	27,10	1,02	1,07
Coproductions	46,25	39,79	6,46	6,25
Droits d'exploitation hors programme	1,69	1,54	0,15	0,00
Héritage ORTF	3,29	3,29	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	18,45	14,67	3,78	2,95
Immobilisations incorporelles en cours	3,13	0,00	3,13	2,30
Immobilisations corporelles :	128,77	96,89	31,88	26,34
Terrains	1,94	0,00	1,94	1,94
Constructions et agencements	30,63	20,22	10,41	8,63
Installations techniques, matériels et outillages	55,26	49,83	5,43	6,09
Autres immobilisations corporelles	36,57	26,84	9,73	8,05
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	4,37	0,00	4,37	1,63
Immobilisations financières :	6,71	0,00	6,71	7,32
Titres de participation	1,83	0,00	1,83	1,83
Créances rattachées à des participations	3,49	0,00	3,49	3,49
Prêts	1,11	0,00	1,11	1,67
Autres	0,28	0,00	0,28	0,33
Total de l'actif immobilisé	236,41	183,28	53,13	46,23
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	0,49	0,00	0,49	0,24
Avances et acomptes versés sur commandes :	0,00	0,00	0,00	0,31
Créances d'exploitation :				
Créances clients et comptes rattachés	20,69	4,01	16,68	15,55
Autres créances d'exploitation	8,64	0,00	8,64	8,64
Disponibilités et comptes assimilés :	28,29	0,00	28,29	34,66
Total de l'actif circulant	58,11	4,01	54,10	59,42
Charges constatées d'avance	0,05	0,00	0,05	0,00
Total général	294,57	187,29	107,28	105,70

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Dotation	15,09	15,09
Apports de l'état	45,73	42,94
Complément de dotation (organismes autres que l'état)	0,69	0,69
Réserves – Plus-values nettes à long terme	1,89	1,89
Report à nouveau	– 12,97	– 14,16
Résultat de l'exercice	1,74	1,19
Subvention d'investissement	0,03	0,03
Provisions réglementées	7,09	6,97
Total des capitaux propres	59,29	54,63
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	7,86	7,12
Provisions pour charges	18,77	20,58
Total des provisions	26,63	27,70
Dettes financières :		
Dettes auprès d'établissements financiers	0,00	0,00
Emprunts et dettes financières diverses	0,06	0,01
Avances et acomptes reçus sur commandes	0,00	0,00
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6,59	6,90
Dettes fiscales et sociales	5,60	5,73
Dettes diverses :		
Dettes sur immobilisations	0,00	1,53
Autres dettes	9,11	9,19
Comptabilité distincte – Fonds de soutien à l'expression radiophonique	0,00	0,01
Total des dettes	21,36	23,37
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
Total général	107,28	105,70

FRANCE-TÉLÉVISION

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Coût des programmes achetés	544,0	523,5	Produits et prestations vendus :		
Autres achats et charges externes	719,4	748,8	Redevance	1 431,8	1 259,8
Impôts, taxes et versements assimilés	163,5	154,7	Publicité et parrainage	617,10	704,80
Charges de personnel	564,6	530,5	Autres ventes et prestations de services	131,0	137,7
Dotations aux amortissements et provisions – programmes			Production immobilisée	8,4	4,4
Dotations aux amortissements et provisions	118,3	128,2	Autres produits d'exploitation	39,2	107,4
Autres charges de gestion courante	96,4	88,7			
Total des charges d'exploitation	2 206,2	2 174,4	Total des produits d'exploitation	2 227,5	2 214,1
			Quotes-parts de résultat dans les sociétés MEE	0,6	1,1
Charges financières	30,9	38,2	Produits financiers	20,4	16,4
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Autres charges exceptionnelles	19,9	22,0	Autres charges exceptionnelles	14,9	39,4
Dotations aux amortissements et provisions	3,6	4,8	Reprises d'amortissements et provisions	13,1	12,8
Transfert de charges	0,0	0,0	Subventions d'investissement virés au compte de résultat	0,0	0,0
Total des charges exceptionnelles	23,5	26,8	Total des produits exceptionnels	28,0	52,2
Impôt sur les sociétés	-	4,9	Impôt sur les sociétés	20,5	-
Résultat (bénéfice)/Groupe	36,1	38,9	Résultat (perte)/Groupe	-	-
Résultat (bénéfice)/Minoritaire	0,3	0,6	Résultat (perte)/Minoritaire	-	-
Total général	2 297,0	2 283,8	Total général	2 297,0	2 283,8

FRANCE-TÉLÉVISION

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Actif	Montants bruts	Exercice N	Montants nets	Exercice N-1
		Amortissements ou provisions (à déduire)		Montants nets
Immobilisations incorporelles :	463,9	260,5	203,4	55,7
Productions et coproductions	268,3	224,5	43,8	42,3
Immobilisations incorporelles hors programmes	195,6	36,0	159,6	13,4
Immobilisations corporelles :	699,8	355,9	343,9	322,8
Terrains	98,6	0,0	98,6	91,3
Constructions	224,3	77,7	146,6	139,2
Installations aménagements constructions	10,2	4,0	6,2	5,4
Installations techniques, matériels et outillages	284,3	223,7	60,6	61,8
Autres immobilisations corporelles	72,5	50,5	22,0	20,2
Immobilisations corporelles en cours	9,9	0,0	9,9	4,8
Immobilisations financières :	55,9	25,9	30,0	28,2
Participations	18,5	0,0	18,5	16,1
Créances rattachées à des participations	30,8	23,9	6,9	7,7
Autres titres immobilisés	0,0	0,0	0,0	0,0
Prêts	4,5	1,8	2,7	2,6
Autres	2,1	0,2	1,9	1,8
Total de l'actif immobilisé	1 219,6	642,3	577,3	406,7
Stock et en-cours	659,7	57,4	602,3	583,1
<i>dont programmes</i>	<i>648,2</i>	<i>55,7</i>	<i>592,5</i>	<i>572,5</i>
Créances d'exploitation				
Créances clients et comptes rattachés	303,5	14,5	289,0	277,4
Autres créances d'exploitation	137,8	0,7	137,1	148,8
Disponibilités et comptes assimilés	170,6	2,5	168,1	112,4
Total de l'actif circulant	1 271,6	75,1	1 196,5	1 121,7
Comptes de régularisation	81,7	0,0	81,7	51,0
Total général	2 572,9	717,4	1 855,5	1 579,4

FRANCE TÉLÉVISION

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Capital social	197,5	197,5
Réserve légale	0,0	0,0
Réserves réglementées	0,0	0,0
Réserves part du groupe	43,6	6,0
Résultat part du groupe	36,1	38,9
Résultat minoritaire	1,7	1,9
Subventions inscrites en compte de résultat	0,0	0,0
Provisions réglementées	0,0	0,0
Fonds propres de l'ensemble	278,9	244,3
Provisions pour risques et charges	87,5	128,2
Dettes financières	361,7	282,4
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	682,8	533,6
Dettes fiscales et sociales	143,2	152,8
Dettes diverses	205,5	188,3
Total des dettes	1 392,2	1 157,1
Comptes de régularisation	95,9	49,8
Total général	1 855,5	1 579,4

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 2

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Coût des programmes achetés	255,44	252,67	Produits et prestations vendus : Redevance (1)	582,12	486,77
Autres achats et charges externes	405,65	427,02	Publicité et parrainage (2) Autres ventes et prestations de services	350,53	403,51
Impôts, taxes et versements assimilés	60,47	56,94	Production immobilisée	40,75	46,25
Charges sociales	153,44	151,90	Autres produits d'exploitation	430,80	413,45
Dotations aux amortissements et provisions de programmes	458,77	441,92		37,60	88,10
Autres dotations aux amortissements et provisions	31,20	30,96			
Autres charges de gestion courante	54,66	45,14			
Total des charges d'exploitation	1 419,63	1 406,55	Total des produits d'exploitation	1 441,70	1 438,07
			Quotes parts de résultats sur opérations faites en commun	0,00	0,00
Charges financières	1,68	2,87	Produits financiers	4,30	7,77
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Charges sur opérations de gestion			Produits sur opérations de gestion		
Charges sur opérations en capital			Produits sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et provisions	52,80	61,70	Reprises d'amortissements et provisions	55,40	39,60
Autres charges exceptionnelles	11,15	9,00	Autres produits exceptionnels	2,10	3,80
Total des charges exceptionnelles	63,95	70,70	Total des produits exceptionnels	57,50	43,50
Impôt sur les sociétés			Impôt sur les sociétés	0,00	
Résultat (bénéfice)	18,26	9,34	Résultat (Perte)	-	-
Total général	1 503,43	1 489,31	Total général	1 509,43	1 489,31

(1) Cf. tableau sur la redevance 2001 en annexe.

(2) Chiffre d'affaires de publicité et de parrainage, frais de régie et prélèvement en faveur du compte de soutien non déduits.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 2

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Actif	Montants bruts	Exercice N	Montants nets	Exercice N-1
		Amortissements ou provisions (à déduire)		Montants nets
Immobilisations incorporelles :	545,30	167,60	377,70	308,90
Immobilisations incorporelles hors programmes	95,60	18,00	77,60	4,80
Programmes dont :				
Production propre	1,50	0,00	1,50	1,60
Productions et coproductions	135,70	96,70	39,00	38,40
Production déléguée en cours	93,50	23,90	69,60	72,40
Avances et acomptes sur droits de diffusion	29,70	0,00	29,70	38,30
Droits de diffusion	125,30	29,00	96,30	106,70
Immobilisations corporelles :	80,13	59,00	21,13	23,38
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations, aménagements et constructions	2,18	0,61	1,57	1,62
Installations techniques, matériels et outillages	54,00	43,46	10,54	12,03
Autres immobilisations corporelles	23,73	14,93	8,80	9,38
Immobilisations corporelles en cours	0,22	0,00	0,22	0,35
Immobilisations financières :	25,87	0,38	25,49	11,09
Participations	16,30	0,02	16,28	3,45
Créances rattachées à des participations	8,59	0,34	8,25	6,30
Autres titres immobilisés	0,98	0,02	0,96	1,34
Total de l'actif immobilisé	651,32	226,98	424,34	343,31
Stocks et en-cours	0,33	0,00	0,33	0,24
Avances et acomptes versés	0,24	0,00	0,24	7,87
Créances d'exploitation :				
Créances clients et comptes rattachés	105,64	1,33	104,31	92,04
Autres créances d'exploitation	64,39	3,59	60,80	56,30
Disponibilités et comptes assimilés	1,41	0,00	1,41	31,70
Total de l'actif circulant	172,01	4,92	167,09	188,11
Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	29,79	0,00	29,79	22,60
Charges à répartir	0,31	0,00	0,31	0,50
Écarts de conversion actif	1,32	0,00	1,32	0,17
Total général	854,75	231,90	622,85	554,69

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 2

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Capital social	40,70	40,70
Réserve légale	0,50	0,50
Réserves réglementées	0,60	0,60
Report à nouveau	- 40,84	- 50,18
Résultat de l'exercice	18,26	9,34
Subventions d'investissement	8,39	8,39
Subventions inscrites en compte de résultat	- 6,33	- 5,11
Provisions réglementées	91,30	86,23
Total des capitaux propres	112,52	90,47
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	27,97	25,96
Provisions pour charges	10,05	16,22
Total des provisions	38,02	42,18
Dettes financières	30,39	45,67
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs	346,16	302,04
Dettes fiscales et sociales	37,43	42,01
Autres dettes d'exploitation et comptes rattachés	1,72	3,72
Dû au personnel et comptes rattachés	24,92	22,88
Dettes diverses	4,46	5,02
Total des dettes	445,08	421,34
Produits constatés d'avance et écarts de conversion passif	27,22	0,75
Total général	622,85	554,69

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 3

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Charges d'exploitation :			Produits et prestations vendus :		
Coût des programmes achetés immobilisés	237,43	215,76	Redevance (1)	723,22	628,39
Autres achats et charges externes	318,28	308,74	Publicité (2)	228,79	244,63
			Autres ventes et prestations de service	100,87	99,76
Impôts, taxes et versements assimilés	82,71	79,70	Contributions aux droits sportifs	- 16,56	0,00
Charges de personnel	364,65	340,25	Production stockée	- 1,27	2,63
			Production immobilisée	274,55	256,67
Dotations aux amortissements et provisions	300,97	301,15	Reprises d'amortissements et provisions	27,72	44,23
Autres charges de gestion courante	39,66	43,36	Autres produits d'exploitation	4,69	5,30
			Immobilisation droits incorporels	1,57	1,81
Total des charges d'exploitation	1 343,70	1 288,96	Total des produits d'exploitation	1 343,58	1 283,42
Charges financières	7,51	2,31	Produits financiers	5,02	5,93
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Charges sur opérations de gestion	0,94	0,86	Autres produits exceptionnels	4,80	12,30
Charges sur opérations en capital	4,15	15,68	Reprises d'amortissements et provisions	45,44	66,35
Dotations aux amortissements et provisions	47,61	57,35			
Autres charges exceptionnelles	0,08	0,02			
Total des charges exceptionnelles	52,78	73,91	Total des produits exceptionnels	50,24	78,65
Impôt sur les sociétés	0,20	0,20			
Résultat (bénéfice)	-	3,01	Résultat (perte)	4,91	-
Total général	1 403,99	1 368,10	Total général	1 403,99	1 368,10

(1) Cf. tableau sur la redevance 2001 en annexe.

(2) Chiffre d'affaires de publicité et de parrainage, frais de régie déduits, prélèvement en faveur du compte de soutien non déduit.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 3

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Actif	Exercice N		Exercice N-1	
	Montants bruts	Amortissements ou provisions (à déduire)	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles :	352,36	40,88	311,48	237,75
Immobilisations incorporelles	82,75	11,75	71,00	4,24
Programmes dont :				
Productions et coproductions	85,30	16,34	68,96	58,46
Production propre	3,56	1,63	1,93	1,30
Production déléguée	57,03	10,18	46,85	47,61
Droits de diffusion	90,30	0,98	89,32	91,61
En cours	32,97	0,00	32,97	26,33
Frais préliminaires – avances et acomptes	0,45	0,00	0,45	8,20
Immobilisations corporelles :	322,97	238,08	84,89	76,67
Terrains et agencements	5,40	0,03	5,37	5,37
Constructions	79,58	53,27	26,31	27,22
Installations techniques, matériels et outillages	190,51	155,28	35,23	29,08
Autres immobilisations corporelles	39,74	29,50	10,24	10,54
Immobilisations corporelles en cours	7,71	0,00	7,71	3,84
Avances et acomptes	0,03	0,00	0,03	0,62
Immobilisations financières :	41,67	5,32	36,35	30,97
Participations	14,54	0,09	14,45	1,68
Créances rattachées à des participations	22,03	3,27	18,76	26,26
Autres titres immobilisés	0,18	0,18	0,00	0,00
Prêts	4,12	1,78	2,34	2,28
Autres	0,80	0,00	0,80	0,75
Total de l'actif immobilisé	717,00	284,28	432,72	345,39
Stocks et en-cours :	9,54	0,70	8,84	9,73
Matières premières et autres approvisionnements	0,97	0,06	0,91	0,81
En cours de production de services	8,04	0,59	7,45	8,41
Stocks de cassettes	0,10	0,05	0,05	0,06
Avances et acomptes versés sur commandes ou avoirs non reçus :	0,43	0,00	0,43	0,45
Créances d'exploitation :	139,71	9,73	129,98	107,36
Trésor – Redevance	2,54	0,00	2,54	0,00
Régies publicitaires	42,09	0,00	42,09	36,89
Créances clients et comptes rattachés	58,28	5,71	52,57	47,19
Autres créances d'exploitation	27,90	0,00	27,90	18,21
Créances diverses	8,90	4,02	4,88	5,07
Disponibilités et comptes assimilés :	13,17	2,47	10,70	22,23
Total de l'actif circulant	162,42	12,90	149,52	139,32
Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	18,99	0,02	18,97	14,39
Total général	898,41	297,20	601,21	499,10

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 3

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Capital social et comptes assimilés	20,80	20,80
Réserves	16,54	16,53
Report à nouveau	- 30,48	- 33,49
Résultat de l'exercice	- 4,91	3,01
Subventions d'investissement	1,42	1,53
Provisions réglementées :	89,11	89,06
Total des capitaux propres	92,48	97,45
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	25,30	28,09
Provisions pour charges	41,87	56,70
Total des provisions	67,17	84,79
Dettes financières :	21,18	11,39
Avances et acomptes sur commandes en cours :	6,36	8,42
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs apparentés et comptes rattachés	260,40	185,89
Dû au personnel et comptes rattachés	39,63	30,97
Dettes fiscales et sociales	74,87	65,86
Autres dettes d'exploitation	3,14	1,83
Dettes diverses :	12,55	11,19
Total des dettes	418,13	315,55
Produits constatés d'avance	23,43	1,31
Total général	601,21	499,10

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 5

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Coût des programmes achetés immobilisés	69,41	69,09	Produits et prestations vendus :		
Autres achats et charges externes	33,70	31,51	Redevance (1)	117,92	112,01
Impôts, taxes et versements assimilés	9,05	8,49	Subventions	8,63	10,32
Salaires et traitements	10,97	9,10	Publicité (2)	16,42	9,09
Charges sociales	4,61	3,98	Production stockée	3,05	- 2,08
Dotations aux amortissements et provisions de programmes	69,69	68,42	Production immobilisée	66,03	70,91
Autres dotations aux amortissements et provisions	2,88	2,92	Reprise d'amortissements et provisions	0,85	2,95
Autres charges de gestion courante	7,71	7,28	Autres produits d'exploitation	1,37	1,66
Total des charges d'exploitation	208,02	200,79	Total des produits d'exploitation	214,27	204,86
Charges financières	0,78	0,63	Produits financiers	1,46	1,15
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Charges sur opérations de gestion	2,42	0,46	Produits sur opérations de gestion	0,23	0,35
Charges sur opérations en capital	0,04	0,39	Produits sur opérations en capital	0,29	1,37
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	12,19	10,13	Autres produits exceptionnels	13,93	4,81
Total des charges exceptionnelles	14,65	10,98	Total des produits exceptionnels	14,45	6,53
Impôt sur les sociétés	2,73	0,07			
Résultat (bénéfice)	4,00	0,07	Résultat (Perte)	-	-
Total général	230,18	212,54	Total général	230,18	212,54

(1) Cf. tableau pour la redevance 2001 en annexe.

(2) Chiffre d'affaires de publicité, frais de régie et prélèvements en faveur du compte de soutien non déduits.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 5

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Actif	Exercice N		Exercice N-1	
	Montants bruts	Amortissements ou provisions (à déduire)	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles :	37,17	4,78	32,39	36,88
Immobilisations incorporelles	2,98	2,39	0,59	0,72
Programmes :				
Productions propres	0,0	0,0	0,0	0,0
Productions et coproductions	4,26	0,63	3,63	4,63
Production déléguée part antenne PAD	12,85	1,24	11,61	16,26
Production déléguée part antenne en cours	14,46	0,37	14,09	11,59
Droits de diffusion	2,62	0,15	2,47	3,68
Immobilisations corporelles :	24,09	11,71	12,38	12,76
Constructions et agencements	7,62	1,09	6,53	6,92
Installations techniques, matériels et outillages	9,92	7,16	2,76	2,71
Autres immobilisations corporelles	6,48	3,46	3,02	3,13
Immobilisations corporelles en cours	0,07	0,00	0,07	0,00
Immobilisations financières :	0,11	0,0	0,11	0,09
Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres, créances rattachées aux participations	0,11	0,00	0,11	0,09
Total de l'actif immobilisé	61,37	16,49	44,88	49,73
Stocks et en-cours :	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes :	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances d'exploitation :	12,85	0,87	11,98	12,65
Créances clients et comptes rattachés	5,25	0,67	4,58	5,73
Créances diverses	7,60	0,20	7,40	6,80
Valeurs mobilières de placement	25,00	0,00	25,00	24,70
Disponibilités et comptes assimilés :	11,62	0,00	11,62	0,07
Total de l'actif circulant	49,47	0,87	48,60	37,42
Charges constatées d'avance	0,96	0,00	0,96	0,33
Total général	111,80	17,36	94,44	87,48

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME FRANCE 5

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Capital social	14,80	14,80
Réserve légale	0,45	0,45
Report à nouveau	5,75	5,69
Résultat de l'exercice	4,01	0,07
Subventions d'investissement	9,22	8,99
Provisions réglementées	10,44	15,13
Total des capitaux propres	44,67	45,13
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	1,44	3,27
Provisions pour charges	1,38	1,08
Total des provisions	2,82	4,35
Dettes financières :	0,92	5,90
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	0,00	5,90
Avance et acomptes sur commandes	0,92	0,00
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38,84	27,00
Dettes diverses :	7,12	5,03
Total des dettes	46,88	37,93
Produits constatés d'avance	0,07	0,07
Total général	94,44	87,48

ARTE-FRANCE

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Coût des programmes achetés immobilisés	67,15	69,61	Produits et prestations vendus :		
Achats matières premières et autres achats	0,00	0,00	Redevance (1)	109,96	102,06
Services extérieurs	33,31	32,08	Autres subventions	0,08	0,06
Autres charges de gestion courante	49,65	47,57	Autres ventes et prestations	5,21	5,05
Impôts, taxes et versements assimilés	10,95	9,96	Production immobilisée	65,54	68,01
Salaires et traitements	11,24	9,50	Reprise d'amortissements et provisions	1,08	1,33
Charges sociales	4,24	3,77	Autres produits d'exploitation	0,00	0,06
Dotations aux amortis- sements et provisions des programmes	53,91	53,98	Subventions d'investis- sement virées au compte de résultat	55,60	52,31
Autres dotations aux amortissements et provisions	5,40	1,94			
Total des charges d'exploitation	235,85	228,41	Total des produits d'exploitation	237,47	228,88
Charges financières	0,11	1,29	Produits financiers	1,39	2,34
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	0,09	0,26	Produits sur opérations de gestion	0,07	0,48
Sur opération en capital	4,48	4,45	Produits sur opérations en capital	8,70	9,74
Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	Reprises d'amortissements et provisions	16,75	16,60
Dotations aux amortissements et aux provisions	21,37	22,57	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00
Total des charges exceptionnelles	25,94	27,28	Total des produits exceptionnels	25,52	26,82
Impôt sur les sociétés	2,11	0,13			
Résultat (bénéfice)	0,37	0,93	Résultat (perte)	-	-
Total général	264,38	258,04	Total général	264,38	258,04

(1) Cf. tableau sur la redevance 2001 en annexe.

ARTE-FRANCE

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Actif	Exercice N		Exercice N-1	
	Montants bruts	Amortissements ou provisions (à déduire)	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles :	82,00	2,47	79,53	73,01
Concessions et droits similaires	2,53	1,81	0,72	0,54
Immobilisations incorporelles en cours	0,12	0,00	0,12	0,07
Programmes et productions diffusables :				
Productions exécutives diffusables	0,20	0,00	0,20	0,25
Parts Producteur sur coproductions TV « PAD »	17,88	0,16	17,72	15,40
Parts Antenne sur coproductions TV diffusables	19,34	0,00	19,34	17,00
Parts Antenne sur coproductions Cinéma diffusables	0,29	0,00	0,29	1,67
Achats de droits commandes diffusables	0,00	0,00	0,00	0,00
Achats de droits diffusables	7,59	0,14	7,45	7,18
Autres droits et programmes immobilisés :				
Programmes en cours	18,82	0,36	18,46	16,54
Conventions de préparation et d'écriture en cours	0,84	0,00	0,84	0,77
Autres droits immobilisés	14,39	0,00	14,39	13,59
Immobilisations corporelles :	7,56	4,75	2,81	3,13
Installations générales	0,11	0,04	0,07	0,07
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2,30	1,96	0,34	0,41
Autres immobilisations corporelles	5,12	2,75	2,37	2,65
Immobilisations corporelles en cours	0,03	0,00	0,03	0,00
Immobilisations financières :	6,68	1,31	5,37	3,73
Participations	6,53	1,31	5,22	3,58
Dépôts et cautionnement	0,12	0,00	0,12	0,12
Autres	0,03	0,00	0,03	0,03
Total de l'actif immobilisé	96,24	8,53	87,71	79,87
Stocks et en cours :	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes sur commandes en-cours ou avoirs non reçus :	1,06	0,00	1,06	1,20
Créances d'exploitation :				
Trésor Redevance	1,77	0,00	1,77	0,00
Clients et créances rattachées	4,23	0,52	3,71	2,66
Groupes et associés	12,59	11,22	1,37	1,95
Personnel et créances rattachées	0,03	0,01	0,02	0,00
État et autres collectivités	3,93	0,00	3,93	5,99
Autres créances et comptes rattachés	0,05	0,02	0,03	0,37
Disponibilités et comptes rattachés :	32,66	0,00	32,66	26,97
Total de l'actif circulant	56,32	11,77	44,55	39,14
Charges constatées d'avance	0,50	0,00	0,50	0,03
Total général	153,06	20,30	132,76	119,04

ARTE-FRANCE

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Capital social	9,15	9,15
Réserves légales	0,64	0,60
Report à nouveau	0,98	0,10
Résultat de l'exercice	0,37	0,93
Subventions d'investissement	45,48	41,51
Provisions réglementées	34,93	31,38
Total des capitaux propres	91,55	83,67
Avances d'actionnaires :	3,05	3,05
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	3,72	4,01
Provisions pour charges	1,34	0,85
Total des provisions	5,06	4,86
Dettes financières :		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits et dettes diverses	4,68	2,07
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00
Dettes d'exploitation :		
Impôts sur les sociétés	1,99	0,12
Dettes fournisseurs de programmes et comptes rattachés	15,78	12,15
Groupes et associés, dettes de programmes	0,11	2,61
Autres dettes fournisseurs et comptes rattachés	3,96	5,22
Groupes et associés, autres dettes	0,00	0,00
Dû au personnel et comptes rattachés	1,19	1,36
Dettes fiscales et sociales	5,08	3,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,28	0,92
Autres dettes d'exploitation et comptes rattachés	0,03	0,01
Total des dettes	33,10	27,46
Produits constatés d'avance	0,00	0,00
Total général	132,76	119,04

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME DE RADIODIFFUSION SONORE ET DE TÉLÉVISION POUR L'OUTRE-MER

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Achats matières et fournitures d'approvisionnement	2,39	4,06	Redevance (1)	195,46	186,06
Autres achats et charges externes	64,90	65,02	Publicité – Annonces (2)	13,35	13,76
Impôts, taxes et versements assimilés	6,87	7,09	Autres ventes et prestations de service	8,56	8,36
Salaires et traitements	95,23	90,70	Variation de programmes	3,06	3,56
Charges sociales	35,01	34,05	Reprises d'amortissements et provisions	1,97	3,98
Dotation aux amortissements des programmes diffusés	1,23	1,16	Transferts de charges	2,61	3,24
Dotations aux amortissements sur immobilisations	13,49	11,67	Subvention d'exploitation	0,05	0,02
Provisions sur actif circulant	0,05	0,03	Autres produits de gestion courante	0,14	0,20
Provisions pour risques et charges	2,39	3,57			
Autres charges de gestion courante	9,89	9,55			
Total des charges d'exploitation	231,45	226,90	Total des produits d'exploitation	225,20	219,17
Charges financières	0,76	0,56	Produits financiers	0,29	0,43
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	0,20	0,20	Produits sur opérations en capital	2,73	2,55
Sur opérations en capital	0,46	0,60	Reprises d'amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements et provisions	1,62	0,92	et transferts de charges	1,79	0,73
Total des charges exceptionnelles	2,28	1,72	Total des produits exceptionnels	4,52	3,28
Impôts sur les sociétés	0,13	0,02			
Résultat (bénéfice)	-	-	Résultat (perte)	4,61	6,33
Total général	234,62	229,21	Total général	234,62	229,21

(1) Cf. tableau sur la redevance 2001 en annexe.

(2) Chiffre d'affaires de publicité, frais de régie déduits, prélèvement en faveur du compte de soutien non déduit.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME DE RADIODIFFUSION SONORE ET DE TÉLÉVISION POUR L'OUTRE-MER

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Actif	Exercice N		Exercice N-1	
	Montants bruts	Amortissements ou provisions (à déduire)	Montants nets	Montants nets
Immobilisations incorporelles :	7,08	3,76	3,32	4,54
Programmes immobilisés	5,60	3,76	1,84	2,04
Autres immobilisations incorporelles	1,48	0,00	1,48	2,50
Immobilisations corporelles :	147,08	70,05	77,03	78,27
Terrains	7,11	0,00	7,11	7,17
Constructions	56,48	11,91	44,57	46,82
Installations techniques, matériels et outillages	65,25	46,96	18,29	17,48
Autres immobilisations corporelles	15,83	11,18	4,65	4,65
Immobilisations corporelles en cours	1,80	0,00	1,80	1,61
Avances et acomptes	0,61	0,00	0,61	0,54
Immobilisations financières :	3,75	0,01	3,74	3,62
Participations	0,64	0,01	0,63	0,62
Créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	3,05	0,00	3,05	2,93
Autres titres immobilisés	0,06	0,00	0,06	0,07
Total de l'actif immobilisé	157,91	73,82	84,09	86,43
Stocks et en-cours :				
Matières et fournitures d'approvisionnement	0,56	0,01	0,55	0,62
Avances et acomptes versés sur commandes	0,13	0,00	0,13	0,24
Créances d'exploitation :				
Créances clients et comptes rattachés	17,12	0,07	17,05	24,54
Autres créances	5,72	0,00	5,72	9,96
Valeurs mobilières de placement :	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités :	0,97	0,00	0,97	0,51
Total de l'actif circulant	24,50	0,08	24,42	35,87
Charges constatées d'avance	0,66	0,00	0,66	0,61
Écarts de conversion actif	0,04	0,00	0,04	0,00
Total général	183,11	73,90	109,21	122,94

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME DE RADIODIFFUSION SONORE ET DE TÉLÉVISION POUR L'OUTRE-MER

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Capital social	0,04	0,04
Dotation à incorporer	2,36	2,36
Primes d'émission, fusion ou apport	0,00	0,00
Réserve légale	1,57	1,57
Report à nouveau	- 3,86	2,48
Résultat de l'exercice	- 4,61	- 6,34
Subventions d'investissement	26,95	28,48
Provisions réglementées	0,59	0,52
Total des capitaux propres	23,04	29,11
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	6,99	7,30
Provisions pour charges	6,21	5,90
Total des provisions	13,20	13,20
Dettes financières :		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19,37	23,36
Dettes d'exploitation :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17,34	18,50
Dettes fiscales et sociales	30,45	32,40
Autres dettes d'exploitation et comptes rattachés	5,68	6,08
Total des dettes	72,84	80,34
Produits constatés d'avance	0,13	0,29
Total général	109,21	122,94

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME RADIO FRANCE

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Achats matières premières et autres achats	4,53	4,44	Produits et prestations vendus :		
Sous-traitance	5,72	4,77	Redevance (1)	429,71	411,31
Achats non stockés	3,10	2,93	Publicité collective +		
Services extérieurs	141,57	139,71	Parrainage (2)	26,70	24,15
Impôts, taxes et versements assimilés	19,78	19,70	Ventes et prestations de service	16,20	15,69
Salaires et traitements	189,74	191,90	Production stockée	- 0,07	0,03
Charges sociales	80,10	77,47	Production immobilisée	2,64	2,29
Autres charges de gestion courante	23,74	24,64	Reprises d'amortissements et provisions	11,30	13,81
Dotation aux amortissements et provisions :			Subvention d'exploitation	0,17	0,32
Amortissements des immobilisations (programmes)	1,57	0,79	Autres produits de gestion courante	1,14	0,32
Amortissements des immobilisations corporelles	16,88	16,19	Transferts de charges	4,67	4,13
Provisions sur actifs circulants	0,08	0,08			
Provisions pour risques et charges	8,68	4,07			
Total des charges d'exploitation	495,49	476,69	Total des produits d'exploitation	492,47	472,04
Charges financières	0,05	0,06	Produits financiers	1,24	1,05
Charges exceptionnelles :			Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion	0,06	1,25	Produits sur opérations de gestion	0,80	2,99
Sur opérations en capital	0,36	0,47	Produits sur opérations en capital	2,13	1,68
Dotations aux amortissements et provisions :			Reprises d'amortissements et provisions	0,41	2,16
Amortissements dérogatoires sur programmes	0,87	0,73			
Provision exceptionnelle	0,00	0,00			
Total des charges exceptionnelles	1,28	2,45	Total des produits exceptionnels	3,34	6,83
Intéressement	0,00	0,44			
Impôts sur les sociétés	0,00	0,03			
Résultat (bénéfice)	0,20	0,26	Résultat (perte)	-	-
Total général	497,05	479,93	Total général	497,05	479,93

(1) Cf. tableau sur la redevance 2001 en annexe.

(2) Chiffre d'affaires de publicité et de parrainage, frais de régie non déduits.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME RADIO FRANCE

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Actif	Montants bruts	Exercice N	Montants nets	Exercice N-1
		Amortissements ou provisions (à déduire)		Montants nets
Immobilisations incorporelles :	12,42	5,52	6,90	5,28
Droit au bail	0,97	0,00	0,97	0,97
Logiciels	8,34	5,52	2,82	1,88
Productions internes	3,11	0,00	3,11	2,43
Immobilisations corporelles :	251,00	180,80	70,20	71,30
Terrains	21,38	0,00	21,38	21,38
Constructions	77,30	63,09	14,21	12,56
Installations techniques, matériels et outillages	93,46	78,22	15,24	15,82
Autres immobilisations corporelles	56,66	39,49	17,17	16,44
Immobilisations corporelles en cours	2,00	0,00	2,00	5,03
Avances et acomptes	0,20	0,00	0,20	0,07
Immobilisations financières :	4,59	0,61	3,98	4,00
Participations	2,59	0,45	2,14	2,12
Autres titres immobilisés	0,18	0,16	0,02	0,02
Prêts	1,72	0,00	1,72	1,76
Autres immobilisations financières	0,10	0,00	0,10	0,10
Total de l'actif immobilisé	268,01	186,93	81,08	80,58
Stocks et en cours :	2,17	0,05	2,12	2,20
Matières premières et autres approvisionnements	1,50	0,00	1,50	1,57
Produits finis	0,67	0,05	0,62	0,63
Créances d'exploitation :	37,72	1,83	35,89	34,15
Créances clients et comptes rattachés	27,53	1,83	25,70	24,55
Autres créances d'exploitation	8,78	0,00	8,78	8,12
Créances diverses	1,41	0,00	1,41	1,48
Disponibilités et comptes assimilés :	0,08	0,00	0,08	0,06
Valeurs mobilières de placement :	26,63	0,00	26,63	18,87
Total de l'actif circulant	66,60	1,88	64,72	55,28
Charges constatées d'avance	1,69	0,00	1,69	1,38
Total général	336,30	188,81	147,49	137,24

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME RADIO FRANCE

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Capital	1,56	1,52
Réserves	3,78	3,55
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat de l'exercice	0,20	0,26
Subventions d'investissement	16,62	12,91
Provisions et amortissements réglementés sur programmes	1,43	0,97
Total des capitaux propres	23,59	19,21
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	5,30	1,23
Provisions pour charges	16,33	22,93
Total des provisions	21,63	24,16
Dettes :		
Emprunts et avances de l'État	0,00	0,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15,86	10,93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26,97	26,34
Dettes aux immobilisations et comptes rattachés	4,39	5,22
Dettes personnel et comptes rattachés	20,76	18,68
Dettes fiscales et sociales	28,50	27,41
Autres dettes et comptes rattachés	3,67	3,41
Total des dettes	100,15	91,99
Produits constatés d'avance	2,13	1,88
Total général	147,49	137,24

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Compte de résultat 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Achats et variation de stocks de matières premières	2,81	2,65	Produits et prestations vendus :		
Services extérieurs	54,43	50,93	Redevance (1)	48,96	49,30
Impôts, taxes et versements assimilés	3,80	3,58	Publicité (2)	2,10	2,40
Salaires et traitements	40,54	37,83	Ventes et prestations de services	70,70	71,40
Charges sociales	16,00	15,00	Reprise de provisions, transferts	0,77	0,91
Dotations aux amortissements et provisions :					
Amortissements des immobilisations	3,19	3,52			
Provisions pour risques et charges	1,02	0,90			
Autres charges de gestion courante	2,90	2,79			
Total des charges d'exploitation	124,69	117,19	Total des produits d'exploitation	122,53	124,01
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	0,00	0,00	Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun	0,00	0,00
Charges financières	0,79	1,65	Produits financiers	0,62	0,53
Charges exceptionnelles	0,11	0,09	Produits exceptionnels	1,07	0,03
Impôt sur les sociétés	0,03	0,03			
Résultat (bénéfice)	-	5,55	Résultat (perte)	1,49	-
Total général	125,62	124,52	Total général	125,62	124,52

(1) Cf. tableau sur la redevance 2001 en annexe.

(2) Chiffre d'affaires de publicité, frais de régie non déduits.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Actif	Montants bruts	Exercice N	Montants nets	Exercice N-1
		Amortissements ou provisions (à déduire)		Montants nets
Immobilisations incorporelles :	3,40	2,60	0,80	0,90
Logiciels, dépôts de marques	3,40	2,60	0,80	0,90
Coproductions	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles :	30,50	19,90	10,60	8,80
Installations techniques, matériels et outillages	15,40	11,60	3,80	3,70
Autres immobilisations corporelles	12,10	8,30	3,80	4,00
Immobilisations corporelles en cours	2,80	0,00	2,80	0,90
Avances et acomptes	0,20	0,00	0,20	0,20
Immobilisations financières :	21,00	0,10	20,90	22,00
Divers titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	20,90	0,10	20,80	21,90
Autres	0,10	0,00	0,10	0,10
Total de l'actif immobilisé	54,90	22,60	32,30	31,70
Stocks et en-cours :	0,10	0,00	0,10	0,10
Avances et acomptes versés sur commandes :	0,10	0,00	0,10	0,10
Créances d'exploitation :				
Créances clients et comptes rattachés	3,50	0,40	3,10	7,90
Autres créances	9,10	0,80	8,30	9,50
Disponibilités et comptes assimilés :	14,80	0,00	14,80	8,20
Total de l'actif circulant	27,50	1,20	26,30	25,70
Charges constatées d'avance	1,40	0,00	1,40	1,80
Total général	83,80	23,80	60,00	59,20

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROGRAMME RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Bilan au 31 décembre 2001

(en millions d'€ hors taxes)

Passif	Exercice N	Exercice N-1
Capitaux propres :		
Capital	1,60	1,50
Apports de l'État	16,50	16,50
Réserves	1,00	0,90
Report à nouveau	5,40	0,00
Résultat de l'exercice	- 1,50	5,60
Amortissements dérogatoires	0,00	0,00
Subventions d'équipement	1,50	1,50
Total des capitaux propres	24,50	26,00
Provisions pour risques et charges :		
Provisions pour risques	4,00	3,60
Total des provisions	4,00	3,60
Dettes :		
Autres dettes financières	2,70	1,10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14,80	13,50
Dettes fiscales et sociales	12,40	11,90
Dettes sur immobilisations	1,60	1,30
Autres dettes	0,00	1,70
Total des dettes	31,50	29,50
Produits constatés d'avance	0,00	0,10
Écart de conversion passif	0,00	0,00
Total général	60,00	59,20

